



Francheville - Prairay

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 décembre N° 11 2014



Excusés : Christian Theuriet, Florence Jacquemart

Travaux de voirie 2015

La réfection du mur de soutènement, rue de la Mare, est subventionnable par le Conseil général au titre du programme « Village de Côte-d'Or-Voirie » à hauteur de 50 %, avec un plafond de 10 000 €. Un premier devis a été obtenu, pour 8 363,93 € HT. D'autres devis seront demandés.
Décision a été prise de procéder à ces travaux en 2015 et de solliciter cette subvention auprès du Conseil général.

Demandes de subvention

De la part de la FNACA pour l'achat d'un drapeau.
De la part de la chorale Sequana.
Décision a été prise de subventionner la FNACA à hauteur de 75 € (à l'unanimité).
Décision a été prise de subventionner la Chorale Sequana à hauteur de 50 € (8 voix pour et 2 abstentions).

Photocopieur de la mairie

Le photocopieur de la mairie n'est plus sous garantie. Décision a été prise d'acheter un nouveau matériel. Le prix de départ 1310 € sera discuté pour être revu à la baisse. L'actuel photocopieur sera racheté par la société choisie, à hauteur de 150 € HT.

Convention avec le SIVOS des Tasselots

Comme le SIVOS des Tasselots accueille des enfants de Francheville, il y a lieu à signer une convention fixant le montant de la participation de la commune aux frais de fonctionnement. Ces frais sont fixés à 800 € par élève (un élève concerné). Le conseil autorise le maire à signer cette convention (1 abstention).

Par décision du conseil, à partir du 1^{er} janvier 2015, aucune dérogation ne sera donnée par le Maire pour l'inscription des enfants à l'école, hors celle de Francheville.

Vœux de la commune

Les vœux du maire auront lieu le samedi 10 janvier, à 17h00 à la Maison de Chasse. Toute la population est cordialement invitée.

Questions diverses

Pour l'année 2015, le conseil réfléchit au financement de nouvelles décorations de Noël pour la Commune.



Francheville - Prairay

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 décembre N° 11 2014



La Commission fleurissement prépare le printemps !

Composée d'une vingtaine de personnes, la Commission fleurissement, s'est réunie le 8 décembre et a dressé un bilan de ses activités et projets : fin mai, plantations des fleurs annuelles (cimetière, Clairière, place de la mairie, mairie, charrette...) ; 26 juillet, début du chantier au carrefour de la mare et de la rue de Saint-Seine : nettoyage et démontage du mur, fondation pour la bordure en pierre et positionnement du blason, plantation de forsythias, mahonias, symphorines, lilas au fond de l'espace, apport de terre et de fumier... Au printemps les travaux reprendront pour aménager cet espace avec la plantation de fleurs ; 28 septembre, plantations de fleurs de printemps autour de la mare.

En projet : fleurissement des entrées de Francheville et Prairay, aménagement d'un espace sur la plateforme pour entreposer paillage et compost.

L'enthousiasme est le leitmotiv de cette commission ! Les projets sont nombreux et les jeunes volontaires attendus autour de Morgane Duthu. Un grand Merci à tous les participants, tout spécialement à Muguette, Gert et Christian.

Commission Communication

La commission communication remercie toutes les personnes qui ont participé à l'enquête. Les premiers résultats vous seront communiqués en janvier.

Passage du Bibliobus

Le bibliobus passera à Francheville, à la mairie, à 11h00 les :

- Mardi 13 janvier
- Mardi 14 avril
- Mardi 22 septembre

Commission environnement développement durable de la Communauté de communes

Le représentant de Francheville dans cette commission est Stéphane Revol. A été décidé de porter le prix de la tonne de plaquettes à 110 €. Déchets : La Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon réfléchit actuellement à une nouvelle répartition de la Redevance Ordures Ménagères afin d'harmoniser toutes les communes. La possibilité de créer une redevance spéciale « gros producteurs » est aussi à l'étude.



**Le maire et tout le conseil municipal vous
souhaite un Joyeux Noël et une très belle année 2015**

Mairie de Francheville - Place de l'Eglise - 21440 FRANCHEVILLE - Tél. 03 80 35 07 78

Horaires du Secrétariat : Mercredi de 10h00 à 12h00 et samedi de 11h00 à 12h00

Site : www.mairie-francheville21.fr – Mél : secretariat@mairie-francheville21.fr